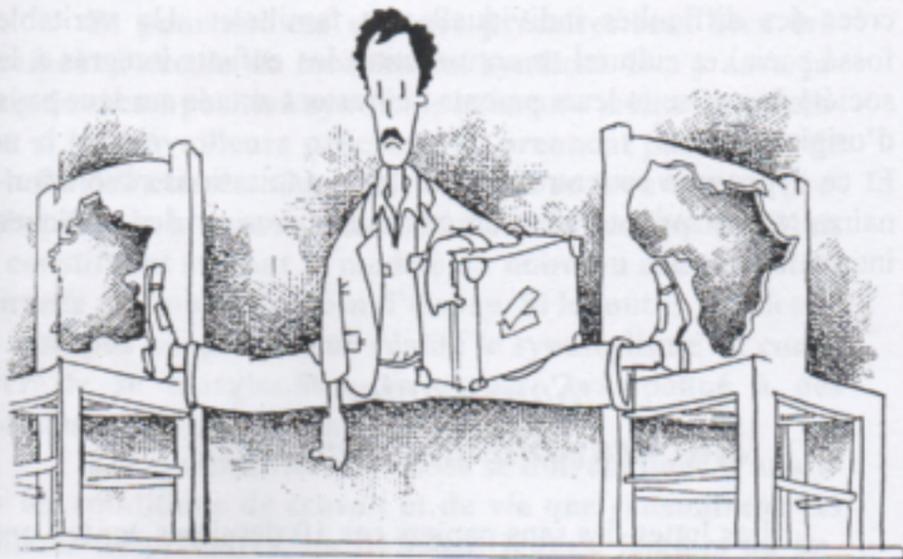


En refusant de s'engager dans cette bataille des régularisations (contrats de travail et papiers), le mouvement syndical a perdu l'occasion de lancer une vague de syndicalisation dans des branches aussi importantes que celles de l'hôtellerie-restauration, du bâtiment, du nettoyage, du commerce, de l'habillement,.... Car, comment espérer renforcer le pouvoir des travailleurs dans des branches professionnelles où une large fraction du salariat n'est pas en capacité de se défendre du fait de son isolement juridique ?

Comment expliquer cette passivité? Une conception étroite du syndicalisme ? Une fainéantise venant de bureaucraties bien installées? La volonté de séparer actions professionnelles et luttes de société ? Le refus d'engager un combat frontal contre la gestion patronale dans les entreprises? Un peu de tout cela à la fois !

L'espace a donc été laissé vacant pour les politiciens. Le Mouvement Social a pu surfer un temps sur la vague des sans papiers, avant de passer à de nouvelles modes (zapatisme, OGM, altermondialisation, ATTAC, KO Social....). Les partis de gauche ont eu aussi les marges de manœuvre. L'absence de toute logique de classe, d'une stratégie syndicale a permis toutes les manœuvres possibles, toutes les divisions. Les collectifs



se sont multipliés en concurrences les uns avec les autres. Les organisations politiques et associations n'hésitant pas à utiliser les appartenances à telle ou telle communauté immigrée pour mieux asseoir leur audience. Une fois que la dynamique collective a été cassée, il était facile pour la bourgeoisie d'obtenir des compromissions. Alors qu'au début du mouvement toutes les composantes se disaient opposées aux régularisations au cas par cas, à la fin la plupart des collectifs disposaient de réseaux officiels pour faciliter des régularisations individuelles. Le gouvernement a réussi à diviser, chaque préfecture travaillait en priorité avec un collectif afin de mieux casser la lutte collective. Sans perspective d'ensemble les collectifs acceptaient le plus souvent de rentrer dans cette logique afin de préserver leur représentativité. L'esprit de survie, la bureaucratisation et le repli sur soit sont le propre de tout mouvement qui n'a plus de perspective de classe.

C'est ce que nous allons essayer d'étudier à travers quelques expériences de luttes historiques menées dans la classe ouvrière immigrée.

1) voir syndicaliste ! N°10. Le prochain dossier de la revue sera consacré aux luttes de la jeunesse.

Une Histoire de la MOE MOI

Depuis la Libération, dans le mouvement ouvrier français, la question de l'organisation des travailleurs immigrés a toujours été abordée sur le terrain extra-syndical. Que ce soit la lutte contre la guerre d'Algérie (menée par les partis nationalistes: MNA et FLN), le Mouvement des Travailleurs Arabes dans les années 70, la multitude d'organisations culturelles "ethniques" (ACTIT turque, ATM marocaine,....) ou encore les luttes des foyers dans les années 80 et des sans-papiers dans les années 90, les combats ont été menés en dehors des organisations syndicales. Et pourtant la tradition fut tout autre avant 1944, date à partir de laquelle les organisations autochtones ou immigrées sombrèrent les unes comme les autres dans différentes formes de nationalismes. Ceci eut également pour conséquence de justifier la politique "attentiste" et passive des confédérations syndicales à l'égard de l'oppression et de la surexploitation subie par le prolétariat immigré. Les confédérations pouvaient ainsi sous-traiter le travail à une multitude d'organisations en apportant un soutien moral qui excluait de fait une unité de lutte entre travailleurs immigrés et autochtones.

La CGT est la première organisation syndicale à avoir assumé un travail de syndicalisation réelle de la main d'œuvre immigrée. Au tournant du siècle, deux professions vont être au centre de cette stratégie. Ce sont celles des casquettiers et des travailleurs du bois. Dans le Paris ouvrier de l'époque, ces professions regroupent de très nombreux prolétaires juifs. Trois sensibilités syndicales vont être à l'initiative de ce travail de structuration: les syndicaliste-révolutionnaires, les militants du Bund et les sociaux-démocrates russes. Pour ces militants la lutte passe nécessairement par le travail syndical. C'est donc dans le cadre des syndicats professionnels de la CGT que sont créées des **sections de langue yiddish**. Cette activité, adressée à une fraction du prolétariat très exploitée, rencontre un succès rapide. Les ouvriers du bois sont en capacité en 1906 de lancer une grève. Mais ce sera surtout celle des casquettiers de 1912 qui obtiendra un grand succès. Il est vrai que dès 1896 on retrouve des militants juifs à l'initiative de la création de ce syndicat de métier dans la CGT. Il est vrai que la majorité des travailleurs de ce métier sont syndiqués à cette date.

En 1907, c'est donc au tour des tailleurs, en 1908 des fourreurs et des boulangers, des coiffeurs en 1913 et finalement des garçons de cafés et de restaurants en 1914 de constituer leur section de langue, elles aussi intégrées aux syndicats de branche CGT. En 1911, l'implantation est suffisante pour permettre la mise en place d'une **Commission intersyndicale juive**. Elle sera dirigée par Losowski et donnera à ce dernier une expérience syndicale qui justifiera sa désignation par la suite comme secrétaire général de l'Internationale des Syndicats Rouges à Moscou.

Pour ces militants, l'organisation des ouvriers juifs n'est pas une fin en soit, ni à une logique communautariste. Cela correspond juste à la nécessité de syndiquer cette fraction de la classe ouvrière en tenant compte de ses caractéristiques: concentration dans certaines professions, culture, langage spécifique, réseaux de sociabilité, quartiers...

C'est ce qui explique la création en 1911 de "Yiddicher Arbeiter", le journal juif de la CGT. La même année, une fête juive est organisée à la salle Bondy afin de favoriser une vague d'adhésions. Ce sont 1 000 ouvriers juifs qui se rassemblent. Mais la commission intersyndicale est également très active dans le domaine culturel en basant son expression sur la langue et la culture yiddish.

Cette politique syndicale est globalement couronnée de succès. On peut estimer qu'à la veille de la guerre 1 500 ouvriers juifs sont syndiqués à la CGT en région parisienne. Si l'on tient compte des effectifs du prolétariat juif (40 000 travailleurs) des conditions de marginalisation et de précarité de cette fraction de la classe ouvrière récemment immigrée, le bilan à tirer ne peut être que très largement positif. Les ouvriers juifs se sont organisés dans les mêmes syndicats que leurs camarades autochtones, ce qui a renforcé les capacités de lutte de la classe ouvrière et fait reculer l'anti-sémitisme dans le prolétariat français. Il est également bon de souligner que la majorité des grèves se concluent par des victoires, à une période où la CGT est en crise. En tenant compte de l'extrême isolement de la main d'œuvre dans de petites unités de travail (ateliers, commerces) il apparaît évident que le point fort des travailleurs aura été de réussir à unir dans la grève immigrés et autochtones. Le patronat n'a pas pu s'appuyer sur des travailleurs immigrés non grévistes, bien au contraire.

Malheureusement la Commission intersyndicale est affaiblie par le déclenchement de la guerre. A cela s'ajoute le départ pour la Russie de la plupart des militants des sections de langue juive. Il faudra attendre 1926 pour voir réapparaître une structuration des ouvriers juifs. Cette Commission intersyndicale est désormais partie-prenante de la Main d'Oeuvre Etrangère, branche immigrée de la CGTU.

La MOE dans la CGTU: une tactique de l'ISR

Les premières années de vie de l'Internationale Syndicale Rouge auront certainement été les années les plus riches en pratiques internationalistes dans le mouvement ouvrier mondial. Ce sont également dans ces années que l'ISR est encore en capacité de regrouper à la fois les contingents communistes et syndicaliste-révolutionnaires.

Le Conseil central de l'ISR de juin 1923 décide la création dans chaque pays de "groupes spéciaux pour les ouvriers qui ne connaissent pas la langue du pays". L'ISR refuse ouvertement la création de syndicats spécifiques ou d'organisations séparées destinés aux travailleurs immigrés. Les immigrés doi-

vent se joindre à leurs camarades autochtones, la classe ne peut être divisée dans ses combats. Ces groupes ou bureaux spéciaux, adhérents aux syndicats de l'ISR, sont complétés par la création d'une **Office Internationale dépendante de l'ISR**. L'ISR accorde une importance primordiale à cette question. C'est pourquoi elle propose à la Fédération Syndicale Internationale, l'internationale syndicale sociale-démocrate, de s'associer à ce travail. La FSI refuse la proposition car celle-ci désire que les bureaux syndicaux soient intégrés au Bureau International du Travail afin de les institutionnaliser. L'ISR va donc devoir assumer seule l'organisation de la main d'œuvre immigrée, les sociaux démocrates privilégiant leur implantation dans les secteurs les plus aisés du salariat et ne voulant pas contester l'organisation capitaliste du travail.

L'ISR ne perçoit pas cette activité comme un travail paternaliste en direction du prolétariat surexploité. Pour les militants révolutionnaires il apparaît évident que l'unité du prolétariat ne sera réelle que si les larges secteurs des ouvriers immigrés sont syndiqués. Et pour cela il faut empêcher le patronat d'utiliser les immigrés comme un facteur de division. Dès la création de l'AIT en 1864 le constat est déjà établi: le patronat

organise des flux de main d'œuvre afin de casser les grèves mais aussi tout simplement pour créer du chômage pour mieux diviser les travailleurs et jouer sur les salaires. Pour l'ISR et la CGTU, il apparaît ridicule de combattre les flux migratoires puisque c'est un phénomène directement lié au capitalisme, les travailleurs cherchant entre autre à échapper à la misère dans les pays où les conditions de vie sont les plus terribles. C'est pourquoi la CGTU s'opposera dans les années 20 à la politique de limitation des flux d'immigration, politique défendue par la CGT. La CGTU, tout comme l'ISR, se refuse donc à bloquer l'immigration. Mais le mouvement syndical doit faire en sorte

que ces flux migratoires ne servent pas au patronat pour diviser les travailleurs. L'objectif de la CGTU sera donc "d'arracher les courants migratoires à l'influence du patronat et de les orienter au mieux des intérêts des travailleurs" (1). Quand on parle "d'intérêt des travailleurs" il ne s'agit pas seulement de ceux des pays impérialistes. Une des tâches des Bureaux de l'ISR est de recueillir pour chaque pays des informations sur les conditions de vie des travailleurs immigrés afin de les diffuser dans les ports aux migrants désirant postuler. Il s'agit donc de casser le mythe d'une migration paradisiaque qui amène souvent les immigrés, pris finalement au dépourvu, à se vendre aux pires conditions aux patrons peu scrupuleux. La question des "sans papiers" et des travailleurs clandestins est déjà une réalité dans les années 20 ! Pour l'ISR, le mouvement syndical doit donc exercer un contrôle ouvrier sur les flux migratoires.

Mais l'activité des Bureaux vise surtout à organiser les travailleurs immigrés une fois qu'ils ont été embauchés dans



leur pays d'accueil. On retrouve une vision clairement révolutionnaire dans ce choix. Ainsi le VIIème congrès de la CGTU proclame: "la conquête de la majorité de la classe ouvrière ne saurait se concevoir sans un travail sérieux pour organiser et entraîner à la lutte les deux millions d'ouvriers immigrés dont le patronat tente de se servir pour combattre le prolétariat". La situation est bien réelle. Le patronat s'appuie sur des organisations réactionnaires, que ce soit des ligues fascistes italiennes ou des syndicats jaunes polonais pour organiser les immigrés en France contre la CGT et la CGTU. Ces pratiques sont d'autant plus inquiétantes dans les secteurs où se concentrent les immigrés. Sur les 315 000 mineurs de la houille on estime à 100 000 le nombre d'"étrangers" (dont 70 000 Polonais). Ils sont 400 000 immigrés dans le bâtiment. Dans les mines et la métallurgie d'Alsace et de Lorraine la main d'œuvre immigrée représente 70% des effectifs.

Reprenant les décisions de l'ISR, un Bureau Central de la Main d'Oeuvre Immigrée est créé dans la CGTU. Il prendra le nom courant de MOE puisqu'à l'époque la notion "d'étranger" n'est pas péjorative. La logique est toujours celle de la Commission intersyndicale juive. Il ne s'agit nullement de créer des ghettos: "Nous nous élevons par principe contre tout groupement immigré (syndical, politique, mutualiste,...) qui n'adhère pas ou qui ne soit pas l'émanation d'une organisation française prolétarienne corespondante" (2).

La MOE est une structure transversale aux organismes internes à la CGTU (sections, syndicats, UL, UD, fédérations). Elle n'a aucune pouvoir décisionnel dans la confédération et aucune autonomie.

Des **Comités Intersyndicaux Nationaux**, au nombre de 13 sont constitués: Espagnols, Polonais, Hongrois, Juifs, Tchécoslovaques, Russes, Yougoslavie, Roumains, Ukrainiens, Bulgares, Chinois, Arméniens et Italiens. Ces comités permettent la traduction des tracts et des journaux. Des traducteurs sont aussi associés aux intervenants lors des meetings afin de fournir une traduction. Ces Comités ne visent donc qu'à faciliter l'intégration des travailleurs immigrés à la classe ouvrière de France en refusant toute logique d'autonomisation, contrairement aux intérêts de la classe. Dès 1923 la MOE se lance dans la lutte.

L'activité de la MOE-CGTU:

Le congrès de 1924 de l'ISR recommande la création d'un " **Bureau d'immigration et d'émigration** " dans chaque pays. Ils visent à la mise en place " de services de renseignements juridiques, de défense des intérêts immédiats et de propagande corporative pour les ouvriers étrangers (surveillance de l'application des contrats de travail, salubrité des locaux d'habitation,...)". Dès 1923, la CGTU mène une enquête sur les méthodes de recrutement des patrons et les conditions de travail et de vie des travailleurs immigrés. Cette enquête sert dès cette année à une semaine de propagande dans l'immigration. Il est

demandé aux UL et UD de créer un maximum de " **Comités de propagande et d'agitation pour la MOE**". A cette occasion est publié un bulletin spécial " **Solidarieta**" qui comprend entre autre un article expliquant comment créer un syndicat.

Un des combats principaux de la MOE est de faciliter la lutte contre les discriminations. La CGTU estime que la meilleure façon de casser la concurrence entre les différentes catégories de travailleurs est de supprimer les inégalités. Cette revendication revient constamment dans le matériel de propagande et les articles de la CGTU. Cela s'oppose aux positions de la CGT où le racisme de beaucoup d'adhérents empêche la formulation de rejet des discriminations par la confédération.

Cette lutte est complémentaire de celle qui concerne le contrat de travail. La CGTU s'oppose aux licenciements des immigrés qui disposent d'un contrat de travail mais surtout elle

rejette les contrats signés dans les pays d'origine. Ainsi le VIIème congrès de la CGTU revendique la suppression des bureaux de placement et autres officines de recrutement des travailleurs immigrés. La CGTU revendique des contrats de travail collectifs, signés en France sous le contrôle des syndicats.

Quant à la CGT, elle veut bien d'un bureau de placement afin de contrôler la main d'œuvre immigrée dans la logique de gestion capitaliste. Sa participation au très officiel Conseil National de la MO l'amènera à justifier publiquement les débauchages de travailleurs immigrés au nom du combat contre les " **crises industrielles**". C'est donc dans cette logique de défense prioritaire des travailleurs "français" que la CGT va donner son accord à la loi sur les quotas de 1932. La CGTU combat violemment la position de la CGT. Pour elle le licenciement et l'expulsion des travailleurs immigrés ne profiteront

nullement aux ouvriers autochtones. Au contraire la " **chasse**" aux immigrés ne fait que fragiliser les droits de ces derniers, précariser leurs revendications et donc concurrencer d'autant plus les autres travailleurs. La CGTU affirme donc clairement sa position: " **contre tout refoulement et limitation de l'emploi de la MOI et pour la liberté complète des frontières**". La position de l'ISR sur la gestion syndicale des flux migratoires tend d'ailleurs à s'estomper. Il faut certainement voir l'influence de la ligne ultra-gauchiste de l'Internationale Communiste, appliquée depuis 1929, qui tend à sous-estimer les luttes immédiates au nom de la " **révolution imminente**".

Un autre combat est mené par la MOE-CGTU sur la question de la protection sociale. En 1930 la loi sur les retraites exclue les travailleurs frontaliers et saisonniers de son application. De la même façon, alors qu'ils cotisent aux fonds de majoration et de solidarité (assurance chômage) les immigrés ne bénéficient pas de ce revenu.

Autre lutte et pas des moindres, celle sur la liberté syndicale. Il faut rappeler que la loi de 1884 sur les syndicats interdit à un " **étranger**" d'assumer des responsabilités syndicales (délégués d'entreprise, des prud'hommes ou d'une mutuelles ou représentant syndical). Régulièrement, non seulement la CGTU s'oppose aux expulsions de militants mais à chaque appel à la grève le premier mai, le droit syndical et le droit d'asile figurent dans le programme revendicatif de la confédération.

SOLIDARIDAD
 SOLIDARITY
 solidarietá
 SOLIDARITET
 SOLIDARITÄT
 СОЛДАРИНОСТ
 التعاون (الأفريقي)
 solidarietà
 SOLIDARITATE
 ZINCIRLEME
 tamaawna

La CGTU refuse la position assimilationniste de la CGT. Les travailleurs immigrés ont le droit de conserver leur culture spécifique. Le travail de la MOE vise justement à en tenir compte. Mais pour les militants syndicalistes la qualité d'organisation de la classe dépend aussi des capacités de communication. Un gros travail d'apprentissage de la langue est donc mené auprès des militants. Des écoles de français sont donc créées par la CGTU et confiées aux syndicats de la Fédération Unitaire de l'Enseignement qui assurent des cours.

Bilan:

A première vue les perspectives que la CGTU et l'ISR s'étaient fixés n'ont pas été atteintes. Régulièrement la direction de la CGTU rappelle que peu de structures syndicales s'investissent dans les activités de la MOE. Peu de syndicats ont un comité de propagande de la MOE. Les motions sont belles et bien votées à la quasi unanimité lorsqu'il s'agit de lancer des campagnes mais la base militante s'investit peu. Faut-il y voir un manque d'intérêt ? Rien n'est moins sûr. Il faut en fait prendre du recul et bien se rendre compte que la CGTU est une organisation en crise dès 1923. Les conflits internes très violents entre anarcho-syndicalistes, SR et communistes déstabilisent son fonctionnement et font perdre beaucoup d'énergie. Mais plus largement la CGTU est aussi victime de la division syndicale (CGT, CGTU, autonomes) et donc d'une crise globale du militantisme syndical et du faible taux de syndicalisation dans les années 20.

L'implantation syndicale est déjà réduite dans les secteurs traditionnels du prolétariat. Il est donc difficile aux militants de se consacrer en plus à des activités dans l'immigration. Des activités qui peuvent apparaître secondaires lorsque les militants manquent de temps. Dans la logique de l'ISR et de la CGTU l'organisation des travailleurs immigrés n'est pas du ressort exclusif des militants immigrés. C'est une nécessité pour l'ensemble de l'organisation. Non seulement les militants autochtones doivent s'y investir mais beaucoup d'énergie est demandée en raison des difficultés d'organisation de la MOE. Les militants immigrés ont bien le droit légalement d'être adhérents à la CGTU mais l'Etat leur interdit toute activité syndicale. Beaucoup seront expulsés de France par répression syndicale. Ils doivent donc être appuyés constamment par des militants français, que cela soit à des postes de responsabilités de la MOE, ne serait ce que pour les couvrir, mais aussi pour la propagande sur le terrain.

Notre analyse semble confirmée par l'évolution perceptible à partir de 1932. Comme par hasard c'est à cette période que la MOE se renforce. Les adhésions se multiplient, des nombreuses sections syndicales se constituent, 5 nouveaux Comités intersyndicaux de langues sont créés. Cet élan s'explique-t-il simplement par une tardive prise en compte des rappels à l'ordre réguliers émanant de la direction de la CGTU ? Il semble plutôt que la MOE profite avant tout de la hausse des effectifs syndicaux qui débute à cette époque et surtout d'un nouvel élan mili-

tant de la classe ouvrière en France.

Le regain de grèves motive aussi des militants révolutionnaires immigrés qui n'étaient pas tous des syndicalistes convaincus. Dès l'époque un certain nombre de militants révolutionnaires n'ont les yeux rivés que sur leur pays d'origine, oubliant que la lutte des classes se mène avant tout là où l'on travaille.

C'est justement au moment où la MOE se renforce qu'une dérive se profile. A partir du congrès CGTU de 1935 une évolution intervient. L'Internationale Communiste évolue en faveur de la stratégie des Fronts populaires. Il est désormais demandé au PCF de se faire l'étendard du patriotisme français au nom de la lutte anti-fasciste contre l'Allemagne nazie. La nouvelle ligne politique est en relative contradiction avec la pratique internationaliste de la MOE-CGTU. La MOE va donc progressivement se détacher de la CGTU pour passer sous le contrôle direct du PC, pour devenir la Main d'Oeuvre Immigrée. L'idéologie prend donc le dessus sur ce qui faisait l'originalité et la force de la MOE: l'unité d'action entre prolétaires dans les entreprises. Les forces centrifuges commencent à apparaître, la Commission de langue italienne demandant de plus en plus son autonomie afin de se centrer sur les questions de luttes en Italie. La MOE puis la MOI seront très actives dans la lutte anti-fasciste que ce soit

contre les ligues d'extrême droite dans les années 30 en France, dans les brigades internationales en Espagne puis dans la Résistance ouvrière (FTP-MOI) sous l'Occupation nazie. Les FTP-MOI vont constituer le secteur le plus motivé et le plus efficace de la résistance ouvrière, mais le prestige accumulé n'est que de peu d'utilité en 1944. Toujours prisonnier de sa ligne nationaliste, le PC fait tout son possible pour marginaliser la MOI afin de ne pas casser le consensus national de la Libération. Cette marginalisation est d'autant plus facile à réaliser que la MOI est désormais complètement séparée du reste de la classe ouvrière. Les militants de la MOI seront souvent parmi les premières cibles des purges stalinienne d'après guerre. Certains, comme Krasucki

acceptent d'appliquer la ligne mais ce n'est plus celle de l'internationalisme prolétarien. La défense des travailleurs immigrés est désormais laissée à une multitude d'associations démocratiques ou "ethniques" qui ne contestent pas la division sociale du travail capitaliste (et donc la surexploitation des travailleurs immigrés) ou qui ne tiennent un discours de classe que d'apparence. La classe ouvrière est désormais séparée en deux et les travailleurs immigrés fractionnés en une multitude de clientèles politiques.

- 1) *Vie Ouvrière* 31 décembre 1926
- 2) *V.O.* 5 juin 1925

Aucune étude n'a été publiée sur la MOE. Deux mémoires d'histoire sont consultables au centre d'archivage de la Sorbonne (rue Malher).

Un article intéressant a également été publié dans le dernier numéro des *Temps Maudits* (revue théorique de la CNT): « Le mouvement ouvrier juif en France »

Attention Workingmen

MASS MEETING

TO-NIGHT, at 7.30 o'clock.

HAYMARKET, Randolph St. Bet Desplaines and Hall

Good Speakers will be present to describe the atrocious act of the police, the shooting of our fellow workmen yesterday afternoon.

Workingmen Arm Yourselves and Appear in Full Force
THE EXECUTIVE COMMITTEE

Achtung Arbeiter!

Wichtig

Massen-Versammlung

Heute Abend, halb 8 Uhr, auf dem
Heumarkt, Randolph-Strasse, zwisch
Desplaines- u. Haller-Str.

Die Redner werden die schreckliche That der Polizei, die Ermordung unserer
Arbeitsgenossen gestern Nachmittag beschreiben.

Arbeiter bewaffnen sich und erscheinen in voller Zahl
DIE AUSWAHLKOMITEE